

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	53 (1924)
Heft:	4
Rubrik:	Laissez à vos enfants le temps de répondre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LAISSEZ A VOS ENFANTS LE TEMPS DE RÉPONDRE

Les psychologues qui ont porté leurs investigations sur le temps nécessaire à un souvenir pour revenir en mémoire notent que les enfants se souviennent mieux que les adultes, en général, mais qu'il leur faut plus de temps pour rappeler leurs souvenirs. C'est un fait d'expérience commune : les écoliers, même quand ils s'appliquent, ont besoin d'un certain temps pour trouver les mots, les phrases qui expriment ce qu'ils savent, pour retrouver aussi les idées mêmes de la leçon qu'ils ont eue à apprendre. Ils cherchent, et, en attendant, « tournent autour du pot » ; ce n'est qu'après quelques secondes qu'ils sont au clair et peuvent préciser nettement leur pensée. Les jeunes écoliers ne sont pas encore habiles à manier ni leur langue, ni les réseaux des associations mnémoriques ou intellectuelles. Cette facilité s'acquiert par l'exercice, avec l'âge. Ne pressez donc pas les enfants, jeunes maîtres trop nerveux, attendez avec patience, avec calme, que le souvenir exact soit appelé et surgisse. Les sottises que vous disent vos élèves, et dont vous les gourmez, ou leurs à-peu-près, dont vous accusez leur paresse, ne sont-elles pas, au moins en partie, votre fait ? Vous avez précipité le jeu assez lent de la reproduction de leurs souvenirs ; ils n'ont pas pu trier parmi les représentations et les idées que votre question a suggérées celle qui y correspondait exactement ; ils ont proféré la première venue pour répondre quelque chose. Ici encore :

*Patience et longueur de temps
Font plus que force et que rage.*

Encore n'ai-je pas parlé de la réflexion, qui elle aussi, demande quelques instants d'attente et de silence.

Communication de la Direction de l'Instruction publique

Avis aux membres du corps enseignant. — La Direction de l'Instruction publique avise les membres du corps enseignant intéressés que le règlement revisé des examens pour l'obtention et le renouvellement du brevet de capacité est mis en vigueur dès l'année 1924 inclusivement. Ce règlement peut être demandé au Bureau de la Direction.

Fribourg, le 8 février 1924.

*Le Conseiller d'Etat, Directeur,
GEORGES PYTHON.*

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — A Fribourg : Jeudi, 13 mars, à 2 $\frac{1}{2}$ heures, à la Villa Miséricorde.

A Bulle : Jeudi, 6 mars, à 2 $\frac{1}{2}$ heures, à l'Ecole ménagère.

A Romont : Jeudi, 20 mars, à 2 $\frac{1}{2}$ heures, à l'Ecole ménagère.